

re dans la Vienne

COMMERCE

La grogne monte

Les nouvelles mesures sanitaires pour limiter la propagation du virus imposent la fermeture de certaines activités commerciales et artisanales qui n'est pas imposée à d'autres commerces de même type. Les professionnels dénoncent le manque d'équité.

On ne peut pas dire que les mesures annoncées jeudi 29 octobre par le Premier ministre, soient d'une grande cohérence. Si l'objectif est de limiter la propagation du virus en limitant les possibilités de rassemblements de populations, la fermeture de certains commerces de détail quand la grande distribution demeure ouverte semble incohérente et surtout crée une inégalité de traitement entre professionnels. C'est surtout vrai des commerces dits de proximité, installés en centre-ville, qui voient leurs concurrents de la grande distribution continuer de vendre... de tout.

« L'annonce par Emmanuel Macron de mercredi est une claque » lance Claude Lafond, président de la chambre de commerce et d'industrie de la Vienne (CCI). « Les petits commerces vont se ramasser » fulmine-t-il. Et de poursuivre, « Il y a une distorsion entre le petit commerce, la grande distribution et l'Internet ». De fait comment expliquer qu'un libraire doive fermer quand il est possible d'acheter des livres dans la grande distribution ou sur Internet auprès de grandes enseignes de la vente en ligne ? Le gouvernement a d'ailleurs entendu cette question de la distorsion, il a contraint la grande distribution à fermer ses rayons non essentiels. Cela ne règle donc pas le problème de survie pour les commerces spécialisés dits non essentiels.

Et les exemples dans ce sens foisonnent. Au niveau des artisans fleuristes pour ne citer qu'eux, passée la Toussaint, ils devaient fermer, mais les enseignes du jardinage ont pu rester ouvertes.

C'est la même chose pour le commerce d'habillement qui doit fermer

et qui désormais n'est plus concurrencé par la grande distribution. Car au-delà des distorsions dans les autorisations, le commerce d'habillement est confronté à une autre difficulté. « Les mois les plus forts pour l'habillement, sont novembre et début décembre » avance Claude Lafond. « Je me demande comment ils vont faire » avec l'obligation de fermer « déjà ils n'avaient pas vendu la mode d'été. Cela va leur faire une année de ventes non réalisées ».

En outre, les nouvelles mesures viennent alourdir les difficultés rencontrées par le secteur de l'événementiel. Traiteurs, hôteliers, cinémas, salles de spectacles, salles de réceptions, palais des congrès, loueurs de vaisselle, de chapiteaux ont vu leurs activités très largement réduites. Rien que chez le président de la CCI, l'activité a dû être réduite. « Nous avons employé une personne à plein temps pour gérer les annulations » explique Claude Lafond.

Cette nouvelle situation qui a fermé les restaurants et les bars aura un impact non négligeable sur leur santé économique. Car malgré les aides, lorsque la clientèle ne vient plus en ville, à quoi bon rester ouvert même pour des plats à emporter. Et même pour ceux qui auraient l'envie de se rattraper en pratiquant la vente à emporter, la rentabilité n'est pas assurée.

Du côté de la Chambre des métiers et de l'artisanat (CMA) les choses sont peu différentes. « Quand nous demandions plus d'équité, ce n'est évidemment pas la fermeture des rayons des supermarchés que nous demandions, mais la réouverture des petits commerces » souligne Karine Desroses, présidente de la CMA. Elle va plus loin dans la perception de ces



Fort heureusement, les marchés alimentaires restent ouverts, contrairement au printemps.

Daniel BIRON

mesures. « Ce qui a mis le feu aux poudres c'est l'utilisation des mots non essentiels », dit-elle. De plus, contrairement à mars, « aujourd'hui nous avons mis en place les protocoles sanitaires et nous avons l'impression que l'on nous accuse d'être à l'origine de la propagation, alors que dans nos magasins il y a au maximum deux ou trois personnes à la fois ». La fermeture au moins jusqu'à la mi-novembre, sera compensée par des aides que la présidente considère comme valables. Mais pour elle, le plus important « c'est de vivre de notre travail ». Et puis, avec cette succession de fermetures et de restrictions souvent la veille pour le lendemain, « psychologiquement c'est difficile. Certains vont fermer et ne pas rouvrir ».

Certains élus du département, accompagnés des présidents des chambres consulaires, ont déposé une motion à la préfecture pour demander un assouplissement des mesures de fermeture du commerce de proximité. Pour l'heure c'est peine

perdue car au mieux la grande distribution a été sommée de fermer ses rayons de produits non indispensables et une révision des mesures pourrait avoir lieu à la mi-novembre.

Karine Desroses a rencontré tous les parlementaires, mais se dit déçue car au niveau national les sénateurs ont voté la possibilité pour les préfets d'assouplir les mesures localement en fonction de la situation. « La mesure a été retoquée par les députés. »

En attendant, l'équité n'est toujours pas rétablie car le petit commerce spécialisé a fermé et la grande distribution a limité ses ventes. Mais les mastodontes continuent de vendre. De plus, contrairement à l'effet recherché, les clients vont continuer de se rassembler dans les grandes surfaces quand cela est quasiment impossible dans les petits magasins. Comprend qui peut.

Daniel BIRON